



HAL
open science

Comment le Parlement européen socialise-t-il les députés européens ?

Julien Navarro

► **To cite this version:**

Julien Navarro. Comment le Parlement européen socialise-t-il les députés européens ?. *Revue Française de Science Politique*, 2007, Enquêter en milieu “ difficile ”, 57 (1), pp.94-97. 10.3917/rfsp.571.0091 . halshs-00159339

HAL Id: halshs-00159339

<https://shs.hal.science/halshs-00159339>

Submitted on 12 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment le Parlement européen socialise-t-il les députés européens ?¹

« Nous considérons qu'avec les progrès du processus d'intégration, les valeurs vont subir des changements, que les intérêts vont être redéfinis en termes régionaux plutôt que purement nationaux »². La conviction exprimée par E. Haas que les institutions communautaires peuvent modifier les attitudes de leurs membres dans le sens d'une adhésion croissante à l'intégration fait partie des idées sur l'Europe les plus largement partagées. Elle se trouve confortée par les prises de position répétées du Parlement européen en faveur d'un renforcement de l'intégration européenne et plus particulièrement d'un accroissement de ses propres prérogatives. C'est cette thèse et plus largement la théorie selon laquelle les acteurs sont « socialisés » par les institutions auxquelles ils appartiennent que R. Scully remet en cause à partir d'une étude des attitudes et des comportements des membres du Parlement européen. Après avoir présenté les principales étapes de sa démonstration, nous nous proposons d'analyser les limites et les apports de *Becoming Europeans*.

Dans le chapitre introductif de son ouvrage, R. Scully s'attache à en préciser l'objet. Pour bien comprendre celui-ci, il convient d'expliquer la formule « *going native* » souvent employée par l'auteur : cette expression idiomatique, qui a gardé une connotation péjorative de ses origines, évoque les administrateurs coloniaux britanniques qui, prenant fait et cause pour les autochtones qu'ils administraient, allaient jusqu'à adopter leur style de vie ; le terme d'indigénisme fournit une traduction approximative à cette expression. Pour R. Scully, la socialisation au Parlement européen, c'est donc le fait que les eurodéputés adoptent des positions de plus en plus favorables à l'intégration européenne. Il se propose de tester l'hypothèse d'une relation entre le temps passé au Parlement européen (l'ancienneté, le facteur explicatif) et l'attitude à l'égard de l'intégration (la variable dépendante) à partir d'un matériel empirique inédit.

Après avoir présenté le contexte institutionnel de son étude, c'est-à-dire les structures organisationnelles du Parlement européen telles que les commissions et les groupes politiques, R. Scully s'intéresse à la manière dont les acteurs perçoivent les effets de l'appartenance au Parlement européen (chapitre 2). Les déclarations des parlementaires, sur lesquelles s'appuient parfois les tenants de la thèse de la socialisation, ne permettent pas de trancher la question de façon définitive : méthodologiquement, elles ne sont pas satisfaisantes, car les auto-perceptions ne sont pas équivalentes aux faits, et les entretiens réalisés par l'auteur avec des députés montrent que ces derniers sont plus partagés sur la réalité de la socialisation parlementaire qu'il n'y paraît à première vue. L'idée d'une socialisation institutionnelle traverse, comme le montre R. Scully au chapitre 3, de nombreux courants d'analyse : psychosociologie, néo-fonctionnalisme dans la théorie des relations internationales et, dans les dernières décennies, approches néo-institutionnalistes et constructivistes de l'intégration européenne. Pourtant, les études empiriques sont rares et les quelques exemples relatifs à des parlements nationaux, à des organes internationaux comme les Nations unies ou au Parlement européen sont assez peu concluants. Selon R. Scully, cela tient à la fois à la faible conceptualisation théorique des

¹ Roger Scully, *Becoming Europeans ? Attitudes, Behaviour, and Socialization in the European Parliament*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

² Ernst Haas, *The Uniting of Europe. Political, Social, and Economic Forces : 1950-1957*, Stanford, Stanford University Press, 2^e éd., 1968, cité par Roger Scully, *ibid.*, p. 47 (ma traduction).

processus à l'œuvre et aux failles des protocoles d'enquête : il faut davantage définir la nature de l'expérience socialisatrice (quels sont les mécanismes de la socialisation ?) et les caractéristiques de l'individu socialisé (est-il entièrement passif ?).

R. Scully entreprend alors d'analyser les postulats sur lesquels s'appuient les auteurs qui défendent l'idée d'une socialisation parlementaire et de préciser les conditions de celle-ci (chapitre 4). Il remet en cause l'image du Parlement européen comme un organe supranational fortement institutionnalisé et coupé des réalités nationales. Il souligne, d'une part, l'absence de normes parlementaires bien définies, dont témoignent l'existence et même le renforcement des groupes eurosceptiques. Il conteste, d'autre part, que les parlementaires, une fois élus, se coupent de leurs scènes politiques nationales et de leurs partis respectifs³. Pour R. Scully, il convient de préciser à quelles conditions la socialisation parlementaire est susceptible d'opérer : il argumente que la convergence des normes institutionnelles et des intérêts stratégiques des acteurs est un facteur décisif. En quoi consistent les intérêts stratégiques des eurodéputés ? Il en distingue trois : l'accession à des postes de responsabilité, la promotion de politiques publiques et la réélection. Aucun de ces trois objectifs ne s'accorde très bien avec l'idée de conversion à l'europanisme : le Parlement européen ne conduit pas à des postes gouvernementaux et diverses recherches ont montré que l'accession aux positions de direction à l'intérieur du Parlement européen n'est pas liée à l'ancienneté ou à une quelconque socialisation ; la compétence et l'expertise sont des facteurs plus déterminants pour l'influence des députés sur les politiques publiques que leur positionnement à l'égard de l'Europe ; la réélection dépend de processus de sélection par les partis nationaux, ce qui conduit à donner la priorité aux connexions nationales.

À ce stade, les chances d'une socialisation parlementaire sont assez faibles, mais elles ne sont pas entièrement nulles. C'est pourquoi l'auteur procède à une analyse statistique des attitudes et des comportements des députés européens sur les enjeux d'intégration européenne. S'agissant des attitudes (chapitre 5), l'analyse se fonde sur plusieurs enquêtes par entretien effectuées auprès de députés européens et nationaux qui portaient, entre autres, sur l'opportunité d'un accroissement des responsabilités de l'Union européenne et sur l'étendue des compétences du Parlement européen. La comparaison avec les parlementaires nationaux montre que les eurodéputés ne sont que très légèrement plus pro-européens. Mais lorsque l'on prend en compte l'ancienneté comme facteur explicatif des attitudes à l'égard de l'intégration européenne, celle-ci n'a pas d'impact, ou en ce qui concerne les pouvoirs du Parlement européen, elle a un impact non significatif mais négatif ! Ce résultat est confirmé par l'analyse des comportements (chapitre 6). Sur les votes clés du Parlement, lorsque les députés doivent se prononcer publiquement sur la question de l'intégration, il n'y a pas de relation entre l'ancienneté et les comportements de vote : les députés plus expérimentés ne votent pas davantage en faveur de positions intégrationnistes que leurs collègues. Par ailleurs, les députés n'ont pas tendance au cours des premiers mois de leur mandat à voter de façon de plus en plus semblable à leur groupe politique, ce qui serait aussi un signe de socialisation.

Au total, R. Scully conclut que l'idée reçue d'une socialisation parlementaire est fautive : les députés européens ne deviennent pas de plus en plus pro-européens du fait de leur

³ Notons que Roger Scully (p. 70) attribue à tort à Marc Abélès (*La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992) l'affirmation selon laquelle les eurodéputés se coupent de la vie politique nationale.

appartenance à l'institution parlementaire ; le positionnement des élus européens sur la question de l'intégration s'explique par une logique de sélection et non par une logique de socialisation. Tout en s'entourant des réserves d'usage, l'auteur souligne la portée de sa recherche pour l'étude de l'intégration européenne et, plus globalement, pour celle des institutions : il plaide, contre un certain « constructivisme », pour une réévaluation de l'acteur et de sa rationalité.

Il faut évaluer la démonstration de *Becoming Europeans* à l'aune des trois objectifs que son auteur se donne dans l'introduction (p. 6) : combler les lacunes *théoriques* des travaux sur la socialisation institutionnelle, apporter des éléments de réponse *empiriques* à la question de la socialisation au Parlement européen et en discuter les *implications*.

Commençons par l'apport empirique. À travers une revue de la littérature exhaustive, R. Scully montre que la thèse de la socialisation parlementaire relève plus souvent de la pétition de principe que de la démonstration empirique. La force de son argumentation découle de la convergence de multiples indicateurs et du croisement de différents types de données (enquêtes d'opinion, votes). Il a recours à plusieurs méthodes d'analyse (comparaison avec des parlementaires nationaux, mesure de l'ancienneté parlementaire, analyse diachronique) et il s'efforce de « contrôler » tous les facteurs susceptibles d'affecter les résultats (âge, expérience politique nationale, position du parti sur les questions européennes, etc.). La solidité des données mobilisées et la rigueur méthodologique apportent des fondements indiscutables à la thèse de l'auteur.

S'agissant des enjeux théoriques, *Becoming Europeans* a le mérite de la clarté et de la cohérence. Je voudrais néanmoins indiquer deux limites au travail de R. Scully : la première est relative à la circonscription de son objet (notamment à la définition du concept de socialisation), la seconde porte sur l'explication de l'absence de socialisation. Le principal grief que l'on puisse adresser à R. Scully tient à l'étroitesse de ce qu'il englobe sous la notion de socialisation au Parlement européen, définie comme le seul fait de devenir davantage pro-européen. Il y a là un choix purement circonstanciel et que rien ne permet d'étayer sur un plan théorique⁴. Pour faire une comparaison, il paraîtrait saugrenu de fonder une étude de la socialisation à l'Assemblée nationale sur la seule hypothèse que les députés, du fait de leur appartenance à cette institution, deviennent de plus en plus favorables à la centralisation territoriale. Quelle que soit l'importance de l'enjeu institutionnel dans la conjoncture européenne actuelle, rien ne permet, en théorie, de postuler que la socialisation parlementaire restreint ses effets à ce seul enjeu. En réalité, la réflexion sur la socialisation parlementaire devrait porter en priorité sur le rapport que les députés entretiennent avec leurs pairs et avec l'institution parlementaire elle-même, d'une part, et sur les pratiques de représentation, d'autre part. Le parti pris de R. Scully est d'autant plus étonnant qu'il semble, un court instant, vouloir s'inspirer d'une définition de la socialisation comme « l'apprentissage de normes institutionnelles, l'apprentissage de comment une organisation fonctionne [*works*] et comment un individu peut être efficace [*effective*] en son sein » (p. 80). Il ne donne pas suite à cette conception et ne se justifie de son choix qu'en conclusion en précisant que son étude porte sur « une forme particulière » de

⁴ La même critique peut être exprimée à l'égard d'une précédente recherche de R. Scully dans laquelle la socialisation parlementaire des députés à la Chambre des Communes est assimilée à leur « dé-radicalisation », c'est-à-dire au fait que des politiciens radicaux adoptent des positions plus modérées une fois élus (Anthony Mughan, Janet Box-Steffensmeier, Roger Scully, « Mapping Legislative Socialisation », *European Journal of Political Research*, 32 (1), 1997, p. 93-106).

socialisation (p. 137). Cette restriction un peu tardive et mal assumée affaiblit considérablement la portée de toute la réflexion théorique développée par l'auteur. En somme, R. Scully semble accorder la priorité à la problématique relative aux causes du *processus* d'intégration européenne, plus qu'il ne s'intéresse au *fonctionnement* effectif des institutions communautaires : cela est assez paradoxal pour un auteur qui, par ailleurs, affirme s'inscrire dans une approche de type comparatif⁵.

Une deuxième limite de *Becoming Europeans* concerne l'explication de l'absence de socialisation attribuée à la faiblesse de l'expérience au Parlement européen et à la rationalité des acteurs. Il me semble qu'il conviendrait de prolonger cette analyse en insistant davantage que ne le fait R. Scully sur l'importance des expériences socialisatrices antérieures à l'entrée au Parlement européen, qu'il s'agisse des études, de l'expérience professionnelle ou de l'expérience politique. Dans un article que cite R. Scully, mais dont il ne s'inspire pas sur ce point, H. Asher attribue la faiblesse de la socialisation parlementaire au fait que les députés ont déjà été socialisés au cours de leurs fonctions politiques antérieures⁶. En d'autres termes, il y a une complémentarité, et non un conflit, entre les différentes expériences politiques. Ce raisonnement, qui ne contredit en rien le constat de la faiblesse de la socialisation au Parlement européen, apporte une réponse à la perplexité de R. Scully (p. 106) quant au fait que les anciens ministres sont davantage pro-intégrationnistes que les autres députés : cela s'explique très bien par le fait que les anciens ministres sont particulièrement intégrés au jeu institutionnel et qu'ils ont, en outre, pris part aux travaux du Conseil de l'Union européenne.

Enfin, le rejet de l'hypothèse selon laquelle les individus seraient complètement passifs face à la socialisation institutionnelle ne doit pas nécessairement conduire à opter pour une conception d'un *homo politicus* animé par ses seuls intérêts égoïstes. Le postulat selon lequel on pourrait expliquer les comportements parlementaires à partir des seuls objectifs de réélection, de politiques publiques ou d'accession à des positions de responsabilité fait fi de la complexité des processus de décision et de la multiplicité des objectifs auxquels les élus sont susceptibles d'adhérer⁷. Surtout, il méconnaît le poids des valeurs, réduites à de simples « courroies de transmission des intérêts » selon l'expression de A. Moravcsik, que R. Scully se plaît à citer (p. 82). Pour dire les choses de manière simple, le *rational choice* vers lequel tend sa conclusion n'est pas la seule alternative théorique au sociologisme dénoncé avec raison par R. Scully.

Notons pour conclure que les quelques remarques critiques formulées à l'encontre de *Becoming Europeans* n'enlèvent rien à la force démonstrative de cet ouvrage. À partir de données inédites, R. Scully y établit de manière indiscutable que les députés européens ne deviennent pas davantage pro-européens du fait de leur appartenance à une institution communautaire. Sous son apparente modestie, cette conclusion, qui rejoint les observations de

⁵ Cf. Simon Hix, Tapio Raunio, Roger Scully, « An Institutional Theory of Behaviour in the European Parliament », communication aux Joint Sessions de l'ECPR, Mannheim, 1999.

⁶ Herbert B. Asher, « The Learning of Legislative Norms », *American Political Science Review*, 67 (2), 1973, p. 499-513.

⁷ Sur ce point, je me permets de renvoyer à Olivier Costa, Julien Navarro, « La représentation au Parlement européen. Qui représentent les parlementaires européens ? », dans Sabine Saurugger (dir.), *Les modes de représentation dans l'Union européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 123-151.

J. Joana et de A. Smith sur les limites de la socialisation des commissaires européens⁸, invite à reconsidérer certaines de nos conceptions sur la construction européenne. L'ouvrage de R. Scully ne devrait laisser indifférents ni les spécialistes de l'Europe, ni plus généralement tous ceux qui s'intéressent à la théorie des organisations et aux dynamiques d'institutionnalisation.

Julien NAVARRO

SPIRIT, Institut d'études politiques de Bordeaux

⁸ Jean Joana, Andy Smith, *Les commissaires européens. Technocrates, diplomates ou politiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.